

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : Création de **8** délégations d'Adjoints

Séance du 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heure, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-sept mars deux mille vingt-six, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire, nouvellement élu.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : Coralie AUGER, Marie AVELINE, Coralie BEVOZ, Claire BILLON, Xavier BOSCH, Didier BOURGEAIS, Gérard CHAPUIS, Sandra CORTINOVIS, Yann CRUIZIAT, Jean-Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Céline GROS, Amélie HENRY, Karine LIEVIN, André LHOMME, Stéphane LYAUDET, Bernard MACLET, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-Hélène PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Florence QUICOT, Nicole ROSIER, Jean-Robin THOMASSET, VIRARD Philippe

Membres absents excusés avec pouvoir : 0

Membres absents excusés, sans pouvoir : 0

Membres absents : 0

Secrétaire de séance : Madame Eliane MERMILLON

Soit : 29 présents.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en application de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conseillers municipaux déterminent librement le nombre des Adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, 29 membres, soit pour la commune nouvelle de Plateau d'Hauteville, 8.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à fixer le nombre des Adjoints à 8 pour assurer les tâches du mandat en cours.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, Avec 23 voix POUR, 6 ABSTENTIONS de Bernard MACLET, Florence QUICOT, Yann CRUIZIAT, Aveline MARIE, Philippe VIRARD et Amélie HENRY,

- **DECIDE** la création de **8** délégations d'Adjoints.
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Publiée sur le site internet de la Commune le 26/03/2026

Accusé de réception en préfecture
001-200086122-20260322-DE-2026-03-02-DE
Date de télétransmission : 26/03/2026
Date de réception préfecture : 26/03/2026

Le Maire, Philippe EMIN

